

## Quel travail intellectuel dans l'ère numérique ?

Yannick Maignien

► **To cite this version:**

Yannick Maignien. Quel travail intellectuel dans l'ère numérique ?. Esprit Mars-avril 2000, 2000, 3-4 (262). <sic\_00000979>

**HAL Id: sic\_00000979**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00000979](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000979)**

Submitted on 20 May 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quel travail intellectuel dans l'ère numérique ?

**Yannick Maignien** \*

In *Esprit*, Mars-avril 2000 . « Splendeurs et misères de la vie intellectuelle(1). L'écrit à l'âge du numérique ».

INTERNET est d'abord une fabuleuse aventure logicielle, marquée par l'universalité d'un standard « ouvert<sup>1</sup> » de structuration et de liens de documents (l'hypertexte) à l'échelle planétaire, grâce aux réseaux de communication, liaisons donc indifférentes aux distances ainsi qu'au temps.

C'est ensuite une entreprise de « réécriture » de notre patrimoine documentaire, qui détient un pouvoir tel que les formes connues de l'organisation et de la production de ce patrimoine sont à repenser de manière radicale. Au centre de cette remise en cause, d'une ampleur intellectuelle inédite, se trouve l'auteur, dont le statut paraissait moralement, intellectuellement, économiquement et juridiquement bien établi, au terme d'une longue histoire culturelle, notamment de l'imprimé. L'interrogation que nous formulons est de savoir si cette « refondation » est subie ou si elle peut aussi, comme nous le croyons, être l'ouverture de nouveaux horizons culturels. C'est à la mesure de ces bouleversements que les « éditeurs », producteurs et médiateurs de ces nouvelles formes devront définir leurs missions futures.

Internet, c'est enfin, au moins potentiellement, une reformulation économique de toutes les activités et des relations humaines, dont nous ne commençons qu'à entrevoir le dynamisme. Ce n'est pas seulement en raison de l'importance des capitaux mis en jeu, ou du fait que les secteurs de l'informatique, des télécommunications et des services « en ligne » deviennent la pierre angulaire de la « nouvelle économie ». Plus profondément, la raison de ce dynamisme de long terme - c'est la thèse que nous défendrons - réside en ce que le numérique

---

\*Auteur de *la Division du, travail manuel intellectuel* (Paris, Maspéro, 1975), responsable de la politique de numérisation à la Bibliothèque nationale de France de 1991 à 1997.

<sup>1</sup> Créé par Tim Berners Lee en 1991, actuel président du consortium W3. Sur la philosophie du Web, voir l'excellent numéro de *La Recherche*, n° 328, février 2000 (spécial Internet), où Berners Lee souligne cette « ouverture » : « Le Web n'admet pas de barrière parce qu'elle n'aurait pas de sens. Si un industriel voulait fermer son réseau, il s'isolerait du reste du monde [...]. Le risque subsiste que le Web se retrouve divisé entre une partie propriétaire et une partie ouverte : auquel cas ce ne serait plus le Web. »

est une forme plus adéquate au capitalisme contemporain qu'aucun autre continent technique abordé, exploré et absorbé avant lui. Cette adéquation au capital dans ses formes les plus achevées signifie évidemment que la loi de la valeur trouverait sa pleine expression précisément par cette capacité de mondialiser, d'universaliser et de tisser la « toile de fond » d'une nouvelle ère sociale et culturelle. Il n'y a là aucune apologie de l'« idéologie technique », mais au contraire une occasion de penser une configuration des techniques, des formes de division contemporaine du travail, ainsi que des productions intellectuelles que ce « système » nouveau va permettre.

Penser cela est bien sûr difficile sinon impossible pour l'heure, au risque de construire une fiction théorique séduisante mais impuissante à conceptualiser un monde qui se délité, tiraillé et écartelé en ces différentes composantes significatives, techniques et économiques. Comment cependant ne pas voir déjà cette interaction forte du local et du global, qui ne respecte quasiment plus aucune frontière ? Comment ignorer cette circulation généralisée de la valeur et des circuits monétaires ? Comment esquiver cette intertextualité généralisée et désordonnée qui recherche, peut-être vainement, ses visions encyclopédiques, ses nouvelles figures d'auteur ?

Pour le dire autrement, partout où des relations humaines existent, notamment parce que le langage en permet l'effectuation par la parole et en conserve la structuration par l'écriture, le Web peut (pourra) en métamorphoser et en réaliser plus largement et pleinement l'épanouissement. Il n'y a là aucune « illusion du progrès », car sans doute ne faudrait-il pas perdre de vue qu'au terme de cette métamorphose, les relations en jeu peuvent venir en « héritage » tout autant avec les vieilles peurs de destruction et de mort que l'histoire a charriées qu'avec les promesses d'utopies nouvelles.

Mais y aurait-il besoin d'écrire, c'est-à-dire de tenter de rassembler les morceaux épars, apparemment insolubles comme l'eau et l'huile, de ces régions du monde — technique, signifiant, valeur — si celles-ci étaient transparentes, traductibles et harmonieusement distribuées ? Y aurait-il de meilleure justification que de tenter de rejoindre ces cohérences cachées, ces résurgences possibles, justement en pariant sur l'« hypertexte » parfait, c'est-à-dire relié à tous les autres textes, celui qui pourrait faire communiquer ces mondes disjoints ?

### *Les usages d'une technique*

Première remarque, le développement technique de l'Internet (peut-être de l'ensemble de l'informatique moderne) se caractérise par son « ouverture ». Par là, il faut entendre la recherche intransigeante de compatibilité coopérative sur la base de standards reconnus. Toute initiative qui ne contribuerait pas à apporter des solutions meilleures dans la gestion des interactions collectives a très peu de chance d'être acceptée. Bien sûr, cette production de solutions est pour l'essentiel le fait de sociétés privées, mais l'exercice en est largement contrôlé

par une mise en œuvre sur le réseau qui relève du libre débat. Autrement dit, le propre de cette technique est sa grande réactivité : ce qui n'est pas proposé ici et maintenant avec la forte valeur ajoutée que lui vaut la reconnaissance universelle d'une solution possible apparaît dès le lendemain comme une banale redite.

Le nouveau doit souvent se penser au terme d'un effort pour faire converger de nombreux éléments épars, qui résistent à une volonté de cohérence. L'interrogation devant Internet n'échappe pas à ce genre. Mais elle est marquée en France par une pauvreté de la culture technique. Les réalisations les plus audacieuses cohabitent avec le scepticisme (ou l'angoisse) des intellectuels de la plume, ou au mieux avec une adhésion mystique au tout numérique<sup>2</sup>.

Le numérique, pour ne se limiter qu'aux secteurs proches du document traditionnel (c'est largement souligné, notamment dans de nombreux rapports officiels<sup>3</sup>) touche à toutes les étapes de la production, de la création des documents, de l'écriture sur ordinateur jusqu'à la réception du message et la lecture sur écran, en passant par la transmission, la mise en réseau, le stockage ou l'émission différée à la demande dans des banques de données ou des bibliothèques virtuelles. Mais disons-le nettement : l'État est le moins bien placé pour donner par le haut des recommandations sur Internet<sup>4</sup>, même s'il trouve quelques raisons à se substituer aux carences et retards de la société civile en matière de dynamisme technique.

De plus, le numérique subsume les autres types d'écriture (images, écriture alphabétique, sons, effets spéciaux du cinéma, images virtuelles, etc.) au point que toutes les activités ou relations significatives en sont touchées. Qu'il se soit d'abord imposé dans les sphères de rationalité du calcul, des procès industriels, gestionnaires et financiers, dans les traitements de grandes bases de données, dans la structuration de documentation et de nomenclature technique avant de pouvoir s'approprier des formes rhétoriques plus subtiles, des interfaces d'utilisation plus sophistiquées<sup>5</sup>, n'enlève rien au contraire à la nécessité de maîtriser au préalable et pour le moins la compréhension des pouvoirs

---

<sup>2</sup> Dans ce registre, voir les réflexions de Pierre Lévy, par exemple.

<sup>3</sup> Rapport Lorenz sur le commerce électronique ; rapport Bloche sur la francophonie et Internet ; rapport du Conseil d'État sur Internet et les réseaux numériques ; rapport Cordier remis en septembre 1998 (voir l'encadré de R. Robert dans ce même numéro).

<sup>4</sup> Cela n'enlève rien à la qualité des rapports produits, souvent le fait de professionnels, comme ceux mobilisés par Lorenz, Cordier ou Van Dooren.

<sup>5</sup> Par exemple le poste de lecture assistée de la BNF, longtemps prototype depuis 1988, jamais développé comme réalisation définitive, et qui voit dix ans après éclore ses épigones sous forme de livre électronique (voir *Le Monde interactif* du 12 janvier 2000).

d'efficacité matérielle (le réseau) et logicielle (l'hypertexte) des outils en cours de développement. Pour ces raisons de dynamique et de réactivité technique, précisément, il est impératif de laisser le maximum d'initiatives s'épanouir, comme dans le secteur des jeux ou de l'édition numérique<sup>6</sup>. Mais on voit combien l'horizon numérique plonge dans la perplexité un certain nombre d'analystes, sinon dans un pessimisme théorique assez court<sup>7</sup>.

Penser le développement d'une technologie, c'est penser ce rapport de la technique à l'ensemble de la culture humaine. Le rapport Cordier a raison : « Le numérique porte en germe une révolution culturelle » ; et d'ajouter : « Ce sont les usages qui conditionnent l'avenir des techniques, et non l'inverse. » Certes, mais à quoi travaillent les techniciens, sinon à des solutions largement dominées par des besoins, des satisfactions potentielles de marché ! Là encore, ce genre de questions revient à se demander qui est premier de l'œuf ou de la poule, difficulté dans lesquelles s'attardent longuement des auteurs comme Dominique Wolton<sup>8</sup>.

### *Un nouveau régime de pensée*

Au-delà des évidences journalistiques, comprendre le régime profond de ce nouveau système signifiant nécessite de reprendre appui sur les travaux qui s'interrogent depuis longtemps sur la dispersion des supports de sens et de mémoire. Foucault, Blanchot, Barthes et tant d'autres se sont interrogés sur le dérèglement, le désajustement entre texte, discours, auteur, forme éditoriale, réception à l'époque actuelle.

---

<sup>6</sup> Un exemple de ce retard « français » ou étatique : nous avons proposé il y a trois ans que la politique de numérisation de la BNF soit relayée activement par une politique éditoriale sur le réseau (qui ne serait pas une seule mise à disposition des documents du domaine public), ce qui supposait des accords avec les éditeurs et les fournisseurs d'accès de l'Internet ou ceux, puissants, de l'édition électronique Minitel. On voit aujourd'hui cette logique se réaliser avec l'achat de grandes sociétés de contenus (Time Warner, etc.) par des fournisseurs d'accès (AOL, etc.). On retrouve ces logiques de « livres numériques » chez Havas, Bertelsmann, etc.

<sup>7</sup> Quelle différence avec un auteur aussi passionné de technologie des réseaux comme l'était Yves Stourdzé dans les années 1980 !

<sup>8</sup> Dominique Wolton, *Internet et après*, Paris, Flammarion, 1999, qui présuppose un faux adversaire technolâtre, un « bêtisier » technologique, pendant 250 pages, pour mieux s'opposer (au même niveau...) et conclure que « pour l'essentiel, le Net n'est pas un média » (p. 105). On ne saurait mieux dire, quand on a rien à dire sur le Net. Au fond, il semble que Wolton ne se soit pas aperçu que le Net était une technique de signifiant, c'est-à-dire quelque chose d'inextricablement humain et culturel, non susceptible d'une analyse dichotomique et manichéenne, serait-elle, *a fortiori*, présentée ainsi par les protagonistes « de surface ».

Comment ne pas reprendre sans cesse ces pensées, quitte à leur faire dire ce qu'elles n'ont pas dit mais dont elles commencent, posthumes, à s'approcher ? Celles qui nous annonçaient, par exemple, « le jeu propre, autonome du langage [venant] se loger là précisément où l'homme vient de disparaître<sup>9</sup> » ? C'est mettre en avant nécessairement l'analyse d'une nouvelle économie généralisée où l'appropriation et les rapports singuliers à celle-ci sont entrain de se rejouer sous nos yeux. « L'auteur est le principe d'économie dans la prolifération du sens », écrivait Michel Foucault<sup>10</sup> Ici, nous ne voudrions ni subir les séductions technologiques, ni succomber à leur critique humaniste. Internet est bien la manifestation — la seule — actuelle de notre ambivalence, la forme nouvelle et paradoxale de notre économie numérique, entre accumulation numérique de la fiction du monde et singularité jetée dans l'errance de cette parole. Discours à la fois total et « inexistence manifeste de ce qu'il désigne<sup>11</sup> ». Nous choisissons (en fait de choix, nous n'en avons guère d'autre) de nous situer dans cette ambivalence que manifeste si bien le numérique comme nouvelle sociologie du discours.

L'hypothèse que nous faisons ici, radicale, est que le discours électronique, Internet, est un *nouveau signifiant*, la nouvelle signifiante ; qu'il est, de plus, un signifiant plus adéquat à son déploiement universel qu'aucun signifié ne l'a été jusqu'à maintenant.

Ce que manifeste Internet, c'est la pensée collective, mondialisée en acte<sup>12</sup> « L'écriture s'identifie à sa propre extériorité déployée<sup>13</sup> » Le déploiement universel du discours, c'est le Web, l'ensemble des possibilités et pratiques de communication et de mémorisation que permet Internet. « Ce qui veut dire qu'elle est un jeu de signes ordonnés moins à son contenu signifié qu'à la nature même du signifiant. » C'est dans l'extrême attention à cette écriture (et non en un signifié supposé indifférent) qu'il faut tenter de lire pour comprendre.

Le texte est beaucoup plus que l'imprimé : tout document, selon l'approche bibliographique de McKenzie<sup>14</sup>, est signifiant, et le régime de reproduction de masse culmine, après l'imprimé, la photographie, le cinéma, dans cette nouvelle dynamique de masse qu'est le numérique<sup>15</sup> D'un point de vue archéologique, les

---

<sup>9</sup> Michel Foucault, « La pensée du dehors », *Dits et écrits*, tome 1 (1954-1969), Paris, Gallimard, 1994, p. 544.

<sup>10</sup> *Id.*, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits*, *op. cit.*, p. 789.

<sup>11</sup> *ibid.*, p. 537.

<sup>12</sup> Ce dont on peut, bien sûr, à bon droit, comme Paul Virilio, avoir une vision des plus pessimiste.

<sup>13</sup> M. Foucault, *Dits et écrits*, *op. cit.*, p. 793.

<sup>14</sup> D. F. McKenzie, *la Bibliographie et la sociologie du texte*, préf. de Roger Chartier, Paris, Éditions du Cerle de la librairie, 1991.

<sup>15</sup> Sur la théorie de Walter Benjamin, je renvoie à mon article : « L'œuvre d'art à l'ère de la numérisation », *Revue des Bibliothèques de France*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1997.

« nappes verbales » sont « premières par rapport au livre, à l'œuvre, à l'auteur » ; « nappes verbales » maintenant universelles qui enrobent la terre, dans toutes les langues, sur tous les sujets, à toutes les vitesses et tous les débits de consultation. « Chercher les conditions de fonctionnement de pratiques discursives spécifiques<sup>16</sup> » comme « donner statut à de grandes unités discursives » sont bien des exigences actuelles d'analyse et de compréhension devant le Web.

La numérisation n'a pas fait que « libérer » le texte de sa matérialité signifiante. « Dans l'univers de la communication à distance qu'autorisent la numérisation et la télématique, les textes ne sont plus prisonniers de leur matérialité originelle<sup>17</sup> » Encore faut-il comprendre dans quelle matérialité signifiante nouveaux ils sont en train de s'incorporer ; quelles formes prend cette incarnation d'un autre ordre, universel, dynamique, hyperdocumentaire, et à quelle économie généralisée elle ouvre.

La « convergence » des technologies nouvelles d'information et de communication et de ces théories critiques du texte et du discours, genre que les Américains ont mis à l'honneur<sup>18</sup>, doit effectivement être reprise et, sans doute, approfondie. C'est à ce prix que les caractéristiques d'universalité (ou de standardisation), de dynamique, de structuration logique et rhétorique, de ces nouveaux discours mis en œuvre sur les réseaux pourront elles mêmes se préciser, s'affirmer plus clairement pour tout genre d'écriture.

La seule thèse intéressante est bien de se poser parallèlement la question de l'évolution technique et la question des transformations culturelles, sociales, économiques, non pas pour imposer des convergences *a priori*, mais au contraire pour confronter des corrélations possibles, chercher les interactions profondes ou les régulations complexes qui gèrent l'ensemble de ces rapports. Le numérique est une « autre » technique, qui permet et propose une altérité inédite ; mais en retour, la culture dispose comme elle l'entend à travers les contraintes sociales, créatives, économiques que nous évoquons plus loin, et qui, elles, sont de long terme.

Le sens des technologies d'information et de communication est donc déjà là, chez les auteurs qui ont bien voulu s'interroger sur le devenir de la littérature, de l'auteur, de l'écriture, de la lecture, de la bibliothèque, ou de la rhétorique et des théories du texte ; sur le rôle et la nature de l'écriture, de l'œuvre d'art comme matière publiée, comme matière produite, espace de l'œuvre, qui pose la question de sa publication et de sa distinction au sein de l'univers des choses publiées.

Si technologies de l'information et théories du texte convergent à ce point, n'est-

---

<sup>16</sup> M. Foucault, *Dits et écrits, op.cit.*, p. 791

<sup>17</sup> Roger Charrier, *L'Ordre des livres*, Paris, Alinéa, 1992.

<sup>18</sup> G. P. Landow, *Hypertext 2.0*, "Théorie de la Convergence of Contemporary Critical Theory and Technology", J. Hopkins University Press, 1997.

ce pas qu'elles seraient peut-être deux manifestations d'un même monde ? Celui-ci serait alors l'élément commun et profond d'une globalisation qui suppose, d'une part, une dissémination généralisée que seule permet leur signifiante électronique ; d'autre part, des formes nouvelles d'appropriation singulière, que seule peut réaliser l'accumulation numérique.

L'hypertexte, on le sait, tente d'automatiser les relations, les figures de substitution, jadis mises en évidence dans la rhétorique de *inventio* et de la *dispositio*<sup>19</sup>. V. Bush<sup>20</sup> puis T. Nelson<sup>21</sup> conçoivent les « machines » capables de manipuler le langage, postulant que la pensée fonctionne par analogies, grâce aux liens relevant ces figures de substitution. L'hypertexte permet une double opération dans la production et la réception textuelle : l'édition et la qualification de liens inter- et intra-textuels ; l'utilisation par le lecteur de ces possibilités prédéfinies de parcours, en regard de ses liens propres (annotation, marquage, structuration personnelle).

Le Web intègre de plus cette structuration hypertexte dans les standards de communication du réseau planétaire, faisant du monde une toile rhétorique de liaisons potentielles, généralisant ce pouvoir inédit du signifiant. Les théories du texte, les nouvelles rhétoriques du discours sont confrontées à l'« immensité parlante<sup>22</sup> ». Celle-ci est diversité des possibles, des fragments, des langues, des organisations argumentaires, totalité des images, des documents sonores, ou celle simulée des mondes virtuels et calculés, enfin des ensembles qu'ap-préhendent les grammaires logiques. « Les limites de mon monde sont les limites de mon langage. » « La bibliothèque, c'est-à-dire l'univers », écrit Borges<sup>23</sup>. « Il faut tout publier », disait déjà Apollinaire... « Même les notes de blanchisserie ? », demande en écho Michel Foucault, s'interrogeant sur les limites de l'opus.

Tout dire, aussi bien les millions de pages déjà oubliées du rapport sur la vie sexuelle de Clinton que celui sur le génocide du Rwanda, les sites pornographiques comme *YEncyclopædia Britannica*, les millions de communications scientifiques comme les services de commerce en ligne ?

---

<sup>19</sup> Comme le dit Gérard Genette : « S'il n'y avait pas de figures, y aurait-il seulement un langage ? », Introduction à *Figures du discours* de Fontanier, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1988.

<sup>20</sup> V. Bush, "As we may think", en 1945, avec son prototype Memex, avant même l'informatisation possible de la langue.

<sup>21</sup> Ted Nelson, *Literary Machines, 90.1*, Mindfull Press, 1990.

<sup>22</sup> Maurice Blanchot, *le livre à venir*, Paris, Gallimard, 1971, rééd. 1986, coll. « Folio-Essais », p.323

<sup>23</sup> L'importance de Chomsky, de Searle, de Wittgenstein, de Blanchot comme de Borges (*la Bibliothèque de Babel*) est décisive dans la rupture de Foucault avec le structuralisme de type saussurien, dans l'émergence d'une culture de l'hypertexte. Les éléments du discours sont susceptibles de logiques de liens autres que ceux de leur linéarité structurelle. Sur Foucault, voir « La bibliothèque de M. Foucault », Paris, Centre Georges-Pompidou, BPI, 1997.



Difficulté de l'opus envahi par l'univers des variantes, des esquisses, des brouillons et des redites...La prolifération documentaire disperse, dissout l'œuvre par la multiplicité même des intertextualités et contextualités que permettent ces liens. Ceux-ci garantissent plus la cohérence, ils sont au mieux les renvois d'une fuite sans fin, navigation sans carte.

On lesait, la rhétorique nouvelle qui permettrait de maîtriser (de classifier ?) ces figures de substitution, de restituer l'œuvre, est loin d'être effective. Les tentatives encyclopédiques sont encore loin de dépasser les logiques de l'Alembert ou Diderot<sup>24</sup>. Ce foisonnement du Web est aussi son ouverture, sa disponibilité actuelle aux usages, à la diffusion et à la demande mais pas encore à la structuration d'une offre.

### *L'espace de la lecture*

« La notion d'œuvre est aussi problématique que celle de l'individualité de l'auteur<sup>25</sup>. » L'auteur, avec l'imprimé, est corollaire d'une collection physique de documents qui relèvent d'un dispositif précis de publication. Avec l'numérique, l'opus est disséminé, intégré et défini davantage par la valeur des références mouvantes et des liens que par l'affirmation de l'autorité d'un auteur. Intertextualités et contextualités ne sont plus maîtrisées par l'œuvre, centrées sur elle, mais au contraire la produisent. Quelles limites assigner au texte ? Quel corpus définir au sein de ces totalités potentielles qui relèvent d'isomorphies d'archives plus que de catégories disciplinaires ou de collections dûment éditées ?

Il fallait qu'une technique du texte puisse élaborer cette mobilité, cette mobilisation argumentaire et associative. Ceci suppose une disjonction et une caractérisation indépendante du lien argumentaire, et du contenu argumenté. C'est bien ce qui permet cette mobilisation par la lecture qui est une relecture, une remise en ordre. Pour citer Blanchot, « la lecture est le mouvement de communication par lequel le livre se communique à lui-même<sup>26</sup> ». Ce qui serait une assez bonne définition de l'hypertexte : un texte et son organisation potentielle qui a besoin de l'« opération<sup>27</sup> » de la lecture pour se structurer (ici et maintenant...). La lecture est bien l'acte, seul, par lequel l'œuvre s'effectue. Prenons l'exemple de la politique culturelle française à l'étranger<sup>28</sup>, où l'on dénonce les nouvelles technologies comme cause de la mort d'une politique du livre et de diffusion culturelle. C'est tout le contraire : ce qui est de

---

<sup>24</sup> Voir J. Virbel et Y. Maignien, « Encyclopédisme et hypermédia : de la difficulté d'être à la complexité du dire », Catalogue de l'exposition d'ouverture de la BNF, « Tous les savoirs du monde », décembre 1996.

<sup>25</sup> M. Foucault, *Dits et écrits*, op. cit., p. 794-795.

<sup>26</sup> M. Blanchot, *Le Livre à venir*, op. cit., p. 356.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 356.

<sup>28</sup> Jean-Michel Delacomptée, « Coopération culturelle: la mort du livre? ». *Esprit*, juin 1999. Dans ce même numéro, lire aussi l'article de Vincent Simoulin.

toutefois en passe de finir, c'est l'espace géographique « euclidien » (celui du réseau physique des postes à l'étranger, du « béton-fonctionnaire », comme on pourrait le dire avec les termes désuets de « comptoirs » et de « missions »), comme espace homogène où l'accès au livre est identique à celui de la lecture. L'espace propre au réseau permet au contraire de disjoindre le livre comme espace d'édition et espace de lecture. Il n'y a nulle opposition du livre au numérique, il y a transformation de son espace de diffusion, d'appropriation. Par contre, il s'avère que le « réseau » physique des établissements à l'étranger, et leurs services, deviennent largement « solubles dans Internet ».

L'hypertexte est pour l'heure incapable de proposer une technique de filtrage entre les comparaisons motivées de textes et les mises en perspective intentionnelles, plus ou moins malveillantes. Mais il n'y a aucune raison de penser que ce programme soit strictement irréalisable, si le problème en est clairement défini.

Entrecroisement bio-bibliographique, organisation de pyramides de niveaux d'accès aux œuvres, comme le propose Darnton<sup>29</sup>... Les exemples pourraient être multipliés non seulement de documents qui nécessitent des structures d'hyperliens pour être parcourus, mais aussi qui présupposent que cette structure en hyperlien est l'image même, fidèle, d'un monde complexe ; plus encore, qu'elle est un constituant de ce monde comme compromis entre les figures de l'auteur et du narrateur. Les éditeurs du futur seront les maîtres des liens ou ne seront pas.

Roger Chartier a raison d'avancer que « la fonction-auteur est désormais au centre de tous les questionnements qui lient l'étude de la production des textes, celle de leurs formes et celles de leurs lectures<sup>30</sup> ». Dans ces « figures de l'auteur<sup>31</sup> », à la suite de Foucault et d'un travail historique de longue durée, « la construction d'une fonction-auteur [doit être] entendue comme critère de l'assignation des textes », non pas seulement comme le pense Chartier « des ensembles de dispositifs juridiques, répressifs, matériels » qui « inventent » l'auteur, mais en tant que celui-ci résulterait, actuellement, d'un dispositif économique de globalisation, de redistribution de rapports du singulier à cette économie générale nouvelle.

---

<sup>29</sup> L'historien américain Robert Darnton a proposé récemment une manière de refonder une politique éditoriale universitaire grâce au numérique. Il part des conditions économiques (coûts de revient, budget d'acquisition de bibliothèques), sociales (publications et titularisation des maîtres-assistants, etc.) et techniques de l'édition des revues savantes. Il propose six niveaux d'accès permis par l'hypertexte et le réseau Internet, de l'exposé concis d'une thèse aux archives qui en sont la matière de base. Son optimisme le conduit à penser que pourrait se recomposer un espace éditorial et lectoriel cohérent. Cette intertextualité du discours savant à l'archive était déjà problématisée par Foucault dans *l'Archéologie du savoir*. Voir *Review of Books*, trad. fr. « Le nouvel âge du livre », *Le Débat*, n° 105, Paris, Gallimard, mai-août 1999.

<sup>30</sup> R. Chartier, *l'Ordre des livres*, *op.cit.*, p. 67.

<sup>31</sup> 31. *Ibid.*

L'un des traits majeurs de développement d'Internet réside en effet dans la remise en jeu de la « fonction-auteur », notion reprise de Foucault, autant que de celle de « pensée du dehors », de Blanchot.

C'est là qu'il fallait lire les définitions de ce « livre à venir », de cette « parole errante » qui se tissent sous nos yeux ; auxquelles il ne faut cesser « de faire retour » pour réinterpréter le nouveau, réensemencer l'ancien.

La « disparition » de l'auteur dans Internet n'est pas seulement cette incertitude de la signature, d'intégrité, de validité devant la possibilité infinie de copier, de déformer, de faire glisser, « pirater », dériver le signifiant, l'insignifiant, dans une infinité de sites d'un espace inassignable. C'est plus profondément un lien entre « la prolixité rassasante » dont parle Blanchot, prémonition qui fait du lien entre l'expansion du discours et le manque fondamental sur lequel va se cristalliser la disparition de l'auteur, un trait majeur de notre ère éditoriale. Blanchot nous a appris que penser, c'est penser le manque qui est aussi la pensée. Bien sûr, nous prétendons ici autre chose : cette parole n'est pas errante pour tout le monde. Comment elle s'approprie, s'accumule, ailleurs, autrement, est le corrélat de cette dissémination.

Avec le numérique, l'auteur se pose dans la simultanéité d'une génétique du texte, doit faire de cette génétique la texture même de son écriture. À l'évidence aussi, nous sommes dans une nouvelle logique des discours, dans une rhétorique électronique où le rapport de l'auteur ne se définit que par ses nouvelles fonctions d'audience et de réseau par lequel il touche ou est requis par un public, une nouvelle forme de publication.

### *Quel droit ? Quelle transgression ?*

On sait que, dans la presse, l'édition, le droit d'auteur est malmené. « La reproduction non autorisée sous quelque forme que ce soit », privant l'auteur ou les ayants droit des rémunérations légitimes de cette production, supposait quand même (il faut le rappeler !) que, d'une part, il y ait création où l'auteur ait quelque chose d'original à revendiquer (ne serait-ce qu'une reformulation du patrimoine...), et d'autre part, qu'il en ait coûté quantitativement quelque chose de produire matériellement ces exemplaires de l'œuvre, à laquelle la « reproduction » illicite porte doublement atteinte.

Force est de constater que le droit peine à s'adapter à cette évidence que la reproduction numérique, si elle risque effectivement de perdre sens dans les contextes inadaptés, non « autorisés », où elle se reproduit, ne coûte en revanche rien à se reproduire quantitativement. Certes, on peut alors suggérer que l'économie serait purement de droit, dans la pure affirmation d'une loi « morale » autant que juridique.

Nous ne pensons pas que cela ait suffisamment de consistance. Entre le copyright et (de fait) le piratage international qui privilégie la diffusion, cette

approche est radicalement inadaptée : l'auteur n'est-il Quel travail intellectuel dans l'ère numérique ?

pas dès maintenant et d'abord celui qui se situe par rapport aux transgressions dont Internet est capable et coupable ? Le Web est à la fois espace technique, signifiant, et économique, comme « horizon indépassable ». Force sera de définir le droit à partir de ces composantes : produire des solutions en termes de techniques hypermédias, des organisations sémantiques reconnues largement dans la toile, ne serait-ce qu'en opposition ou en regard des « errances » de ce nouveau média, les valoriser en termes de droits collectifs et de systèmes originaux de rémunération. On peut ainsi imaginer que ce droit soit corrélé à des formes et mesures d'audiences, celles-ci étant justement le fait d'éditeurs ou médiateurs dont le travail est de corréliser qualité des offres et largeur de la demande sur le Web.

La transgression dont l'auteur sera à l'avenir la contrepartie se fera jour d'abord dans cet espace universel de relations ouvertes par le Web lui-même. C'est le Web en soi, tant que danger de globalisation aveugle, bruyante, qui est un espace transgressif, à transgresser, par la recherche de « silence » des auteurs. Blanchot, dans une prémonition noire de risque de dictature, voit poindre « le jour où la parole errante s'imposera... », « la nudité obscure d'une parole nulle et étrangère, capable de détruire toutes les autres ».<sup>32</sup>

« L'autre parole n'a pas de centre, elle est essentiellement errante et toujours au dehors<sup>33</sup>. » Foucault, suivant Blanchot, confirme que « Fauteur est le principe d'économie dans la prolifération du sens ». Mais qu'est-ce qui fait autorité « dans » Internet ? Quel type de fonction-auteur reconnaît-on dans ce nouvel espace d'écriture, et selon quelle économie nouvelle sera conjurée la prolifération du sens ? Nous sommes, il faut l'avouer, devant ces questions. Quels sont les modes d'existence de ce discours ? D'où a-t-il été tenu ? Comment peut-il circuler et qui peut se l'approprier ? Quels sont les emplacements qui y sont ménagés pour des sujets possibles ? Qui peut remplir ces diverses fonctions de sujet ? Et derrière toutes ces questions, on n'entendrait guère que le bruit d'une indifférence : « Qu'importe qui parle<sup>34</sup>. » La prolifération et l'accumulation signifiante ont précédé l'hypertexte et le Web. Mais en retour, ceux-ci peuvent-ils en conjurer le bruit ?

La fonction auteur va disparaître d'une façon qui permettra une fois de plus à la fiction et à ses textes polysémiques de fonctionner à nouveau

---

<sup>32</sup> M. Blanchot, *le Livre à venir*, op. cit., p. 321.

<sup>33</sup> M. Blanchot fait de la littérature et de l'écrivain celui qui s'approche au plus près du tumulte et paradoxalement en capte le silence, celui qui peut « reconduire la parole vers le silence qui est en elle [...]. Il faut qu'un instant elle s'oublie, afin de pouvoir naître, par une triple métamorphose, à une parole véritable : celle du Livre, dira Mallarmé » (*le Livre à venir*, op. cit., p. 325).

<sup>34</sup> M. Foucault, *Dits et écrits*, op. cit., p. 808.

selon un autre mode, [...] qui ne sera plus celui de l'auteur, mais qui reste encore à déterminer ou peut-être à expérimenter<sup>35</sup>.

Il n'y a pas là, sous ces « convergences », qu'un fascinant effet de métaphore. Ce sont bien des traits plus précis encore qui font problème et, à l'avenir, système. La dispersion du signifiant, à l'horizon numérique qui se dévoile, est le résultat d'une tendance lourde des technologies de reproduction, au sens où, après la photographie, le cinéma, la presse, les médias, la publicité, un certain régime de création, d'« œuvre », pour parler à la fois comme Mallarmé et W. Benjamin, est en train de se révéler, de se manifester. Là encore, des raisons de fond sont à l'ordre du jour, problématiques, fécondes, incertaines : cette nouvelle esthétique est un aussi un cadre, une exigence heuristique : comment agencent en réseau les connaissances (ce qui est aussi retrouver la question des régimes de discursivité différents) entre science, argumentation, écriture non scientifique, ouverte par cette parole sans auteur, cet « encyclopédisme » en question ; c'est dans ce ressassement du langage que savoir et non-savoir se côtoient, se lient, sans qu'une autorialité puisse, en tout cas pour tous et partout, s'imposer.

On peut bien parler du besoin nouveau de « filtrage », au sens où les institutions comme l'Église, l'école, les académies, les éditeurs assuraient ces procédures d'authentification, mais Internet est justement l'espace où se dissolvent les institutions, notamment celles du Livre ; espace où les niveaux ou maillages de filtrage sont relatifs à des points de vue multiples. Comment réinstitutionnaliser au sein du rhizome ? Quelles centralités sont reconnues, et par qui, pour légitimer ce discours plutôt que tel autre ?

Petit à petit, Internet apparaît cependant comme un nouveau régime éditorial. Il établit un nouveau régime de publication car d'abord de « publicité » : c'est un nouveau régime économique (le numérique réagence le numéraire, la valeur économique de tous les signifiants à l'aune de cette nouvelle valeur d'échange) ; c'est aussi une nouvelle expression du droit (souvent posée à courte vue comme prérogative de la propriété matérielle ou de son opposé vertueux, le droit moral, de la figure de l'auteur) qui oblige, différemment, à s'interroger sur les nouvelles transgressions dont sont grosses ces significances numériques.

À mon sens, l'informatisation permet la totale réalisation du procès capitaliste qui est d'incorporer en un lieu, un outil singulier, une machine particulière, l'universalité (aux limites) du savoir. L'efficacité et la définition du Net comme texte me semblent résider profondément dans cette adéquation à l'économie généralisée de la division du travail et de l'accumulation du capital. Celle-ci ne peut être qu'une virtualisation du réel comme forme aboutie, poussée, de l'accumulation de valeur.

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.811.

L'économie généralisée, dans ce que permet et à la fois interdit l'accumulation numérique, est notre propre « expérience du dehors ». Le parallèle n'est pas de simple métaphore. Le numéraire, comme signifiant majeur, subit les mêmes transformations numériques que le discours. Ce n'est pas pour des raisons artificielles que l'homothétie de l'Internet et du capital se manifeste (opposition de sa face gratuite, libertaire, et de son versant marchand<sup>36</sup>). Non, c'est dans sa nature profonde qu'Internet « est », comme il s'est affirmé rapidement, la « nouvelle économie », forme dynamique d'une accumulation de capital et d'une intégration ultime de toutes les activités humaines dans le champ de la valeur, fussent-elles passer actuellement par les apparences de la gratuité coopérative. L'échange numérique est précurseur de tout échange numérique à venir.

Qui ne voit par exemple que, par le biais de la simple indexation des requêtes avec les offres des librairies électroniques comme Amazon.com, on sait faire l'étude statistique fine des centres d'intérêts et des demandes des internautes, une cartographie infiniment précise des consommateurs potentiels ? À partir de là, des politiques éditoriales peuvent promouvoir, donc produire, des contenus adaptés à ce cycle marchand, orienter des offres culturelles. Qui ne voit d'emblée les perversions autant que les promesses de tels « bouclages » interactifs ?

Le Web est aussi bien accessible en Afrique qu'à Washington, en Sibérie qu'en Equateur. Un *golden boy* le consulte en même temps qu'un collier de Corrèze ou un paysan sahélien. Nous ne tirons aucune « morale » de pseudo-démocratie, ni de suspicion légitime des répartitions inégales des parcs d'ordinateurs. Nous voulons seulement dire que, potentiellement, Internet est cette connexion généralisée, ce texte déjà tramé d'où l'auteur doit trouver où fonder sa définition, sa possible transgression. D'ores et déjà, des formes discursives apparaissent comme « auteur », rapports officiels internationaux ou d'institutions savantes, sites de création artistique contemporaine, débat ou forum scientifique, sites d'alerte de consommateurs, expériences de constructions encyclopédiques en ligne, mais aussi éditions de jeux à succès, suivi de manifestations ou d'événements internationaux majeurs, etc.

### *Pour une sociologie du discours numérique*

---

<sup>36</sup> Là encore, on voit combien sont courtes les analyses de Dominique Wolton en guerre contre « l'idéologie technique ». Voir son article « Sortir de la communication médiatisée », *Le Monde diplomatique*, juin 1999, où il demande de choisir entre Internet comme « immense réseau commercial » et Internet comme « système de communication politique et d'expression individuelle pour la communauté internationale. Les deux perspectives [étant] contradictoires ». Le problème n'est pas dans cette dichotomie, mais bien dans le fait que le Net investit et redéfinit l'ensemble de la valeur. Encore faut-il faire œuvre d'analyse et d'interprétation avant de postuler des jugements fondés sur de telles apparences.

Depuis une dizaine d'années, il est évident qu'une recherche plus structurée devrait alimenter les débats, dégager des expertises, aider et préconiser des stratégies relatives à cette nouvelle signifiante.

Cette recherche est d'ordre sociologique<sup>37</sup>, au sens où il y a conjointement analyse technique, signifiante et économique. La discursivité propre à Internet doit en effet être appréhendée sous des modes différents, économiques autant que stylistiques, techniques autant qu'esthétiques, éditoriaux autant que mémoriaux — autant de registres qui font varier, afin de mieux la comprendre, cette « parole errante » qui émerge, hégémonique, sous nos yeux.

Le numérique n'est pas, n'est plus une extériorité sur laquelle on pourrait écrire, sur laquelle — en prenant les distances du sujet distinct de l'objet — on pourrait juger, croyant pouvoir nous situer « par-delà le bien et le mal » alors qu'on est à l'évidence *dans* la généalogie même de cette nouvelle « morale » numérique, dont nul ne sait où elle nous porte. « Le type de lecture est révélateur de pratiques sociales et culturelles [...]. Le numérique, par la fluidité qu'il introduit, rencontre un univers social plus distant à l'égard de toute forme d'autorité, voire de fidélité<sup>38</sup>. » Pour en comprendre le sens, il faut se glisser dans sa dynamique.

Nous venons de suggérer, à partir de textes ou d'indices dont la communauté de champs n'est pas évidente, que la difficulté de l'ère qui s'annonce réside dans la convergence entre la redéfinition de l'économique, du signifiant et du numérique, dans leur « traduction simultanée », leur homothétie dynamique. Ce champ nouveau ouvre et résulte à la fois de nouvelles pratiques. La société, dans ses aspirations et ses coutumes les plus désintéressées, les plus créatives - l'écriture ou la lecture -, ne peut plus être indifférente à cette redéfinition. Oui, la production de la technique (le numérique) sous l'emprise de la loi de la valeur (« la nouvelle économie ») passe aujourd'hui par la maîtrise hyperdocumentaire du signifiant. Mais de telles convergences, l'avenir seul pourra confirmer l'étendue<sup>39</sup>.

Yannick Maignien

---

<sup>37</sup> Ce terme est repris de McKenzie pour qualifier une recherche propre à l'ensemble de la production documentaire, dont le numérique.

<sup>38</sup> Rapport Cordier.

<sup>39</sup> Je dédie ce texte à Jacques Virbel, en reconnaissance de dette.